



# L'Isle-Adam

Ville parc • Ville numérique

Publié sur L'Isle-Adam (<https://www.ville-isle-adam.fr>)

[Accueil](#) > Les missions de la Police municipale

---

## L'équipe de la Police Municipale a pour principales missions :

- La surveillance du territoire communal,
- L'ilotage et la proximité avec les riverains et les commerçants
- Le contrôle et le respect des arrêtés de police du Maire
- La surveillance et la répression des infractions à l'arrêt, au stationnement et à la circulation routière
- Le suivi des véhicules en stationnement abusif ou à l'état d'épave et leur mise en fourrière
- Les interventions suite à réquisitions, sur appel dans le cadre des compétences de la Police Municipale
- L'accueil du public au poste de police pour des problèmes d'ordre divers
- La surveillance du marché
- L'organisation de l'opération tranquillité vacances
- La gestion des dossiers sur les chiens dangereux - la gestion et le contrôle des débits de boissons
- La centralisation et la gestion des objets perdus et trouvés
- Le suivi de la réglementation spécifique ayant trait à la publicité, l'urbanisme, l'hygiène, le bruit...
- Les occupations irrégulières du domaine public
- Le respect de la salubrité publique
- La gestion de la police funéraire (surveillance des opérations funéraires suite à un décès sur la commune, inhumations, exhumations...)
- La surveillance et le bon déroulement des manifestations communales (brocantes, cérémonies commémoratives, carnaval, fête de la campagne, ...)

## Le service comprend également :

- 2 ASVP (Agent de Surveillance Voie Publique)

Ces Agents communaux ont pour principales missions la surveillance de la voie publique, le contrôle ou la verbalisation de la zone payante, des arrêts ou stationnements gênants. Etablir un rôle primordial d'accueil et de renseignements auprès des usagers de la voie publique. La sécurisation des points-écoles. Ils sont agréés par le Procureur de la République et assermentés par le Juge du Tribunal d'Instance.

- 1 Coordinateur de sécurité / opérateur vidéo-protection

Il est chargé de l'accueil physique et téléphonique du public, recueille, traite et transmet les informations nécessaires au fonctionnement du service. Il s'occupe de la gestion des objets perdus et trouvés, d'enregistrer les demandes d'inscriptions des adamois à l'opération tranquillité vacances. Il établit les bilans d'activité de la Police Municipale, seconde la Responsable de service dans ses tâches administratives et assure la gestion et le suivi de la vidéo-protection.

---

**Source URL:** <https://www.ville-isle-adam.fr/article/les-missions-de-la-police-municipale>